

Informations et réponses aux questions générales sur l'organisation du master 1 MEEF 1^{er} degré à distance

2018-2019

Responsable de la formation : Hélène Labbe

Contact : Helene.labbe@unice.fr

Le public concerné par cette formation :

- Accueil des étudiants qui ont déjà effectué une année de M1 MEEF, ne l'ont pas validée entièrement, et sont autorisés à redoubler pour valider les modules manquants. Les redoublants gardent le bénéfice des matières déjà validées.

- Accueil d'étudiants nouveaux en M1 notamment sous le « régime spécial études » (= examens terminaux en fin de semestre uniquement et devoirs maison pour certaines disciplines).

1. Quand a lieu la rentrée des cours ?

Une réunion de **rentrée par visioconférence est prévue mi-septembre** avec l'ensemble de l'équipe pédagogique et les étudiants. Elle aura lieu de 18h à 20h. Une invitation à cette séance de rentrée vous sera envoyée par mail début septembre en même temps que le lien vous invitant à la réunion (<https://connect.unice.fr/labbe/>). La date exacte de cette réunion de rentrée vous sera précisée à l'occasion de ce mail.

Début des cours dès le lendemain de la première visioconférence de rentrée.

NB : La rentrée est légèrement décalée par rapport aux autres groupes afin de finaliser les inscriptions administratives et pédagogiques et attribuer à chacun login et mot de passe vous permettant d'accéder à la plateforme de dépôt des documents et aux visioconférences via Moodle.

Par ailleurs, et pour rattraper ce décalage, **des visioconférences** sont prévues le soir **pendant la période de stage**.

2. Quelle sera la fréquence des visioconférences ?

Les visioconférences auront lieu tous les soirs de 18h à 20h. Il est possible que, selon les disciplines et l'emploi du temps, plusieurs visioconférences aient lieu dans la journée, notamment au second semestre. Toutes les visioconférences sont enregistrées. **L'assiduité aux visioconférences est obligatoire** comme pour tout groupe sur site, pour les disciplines à valider.

Il y aura en moyenne 4 à 5 visioconférences par semaine de 18h à 20h.

L'emploi du temps vous sera communiqué lors de la visioconférence de rentrée. Le planning des visioconférences apparaîtra par ailleurs pour le groupe en FAD sur Hyperplanning, comme pour les autres groupes (Promotion PE M1 G6 FAD).

3. Quels sont les cours dispensés par visioconférence ? Ces cours sont-ils davantage axés sur le CRPE ou le M1 ?

L'enseignement de toutes les disciplines du Master MEEF 1^{er} degré sera dispensé par visioconférence.

Cette formation n'est pas une prépa concours. Il s'agit d'un Master 1 à distance, qui délivre donc un diplôme strictement identique à celui du Master 1 suivi sur site. Le contenu dispensé par les enseignants dans le cadre de leurs UE respectives et inscrites dans la maquette du master MEEF est donc le même pour la formation sur site ou à distance. Cette formation vous offre néanmoins dans ce cadre une opportunité très intéressante de (re)préparer les écrits et les oraux du concours.

Le nombre d'heures de visioconférences étant par définition inférieur au nombre d'heures de cours sur site, les séances sont complétées par des documents et des exercices déposés sur la plateforme de l'ESPE ou envoyés par mail selon les enseignants.

4. Organisation pédagogique de la formation

Il est prévu :

Un stage OBLIGATOIRE DANS L'ACADEMIE DE NICE pour la validation du master au semestre 1, de 3 semaines en novembre (ce stage a eu lieu du lundi 13 novembre 2017 au vendredi 1^{er} décembre 2017 pour ce qui concerne l'année écoulée). Les dates pour l'année 2018-2019 ne sont pas encore communiquées. Ce stage concerne tous les étudiants qui ne l'ont pas validé (parmi les redoublants) et les néo-M1. Ce stage pourra être effectué dans le Var ou les Alpes-Maritimes en fonction de votre souhait. Il vous sera demandé de nous donner cette information à la rentrée.

Des journées dites « d'ancrage en classe » au semestre 2 (présence obligatoire également, en classe et lors des visioconférences d'encadrement des ancrages). Ces ancrages consistent en la réalisation de projets dans une classe, en binômes ou trinômes. Il faudra se libérer 2*5 demi-journées en février-Mars et Mars-Avril. La validation des ancrages est également nécessaire pour la validation de l'année de M1.

A titre indicatif, il est prévu :

- 12 visioconférences de 2h en français (une par semaine sur 12 semaines) au S1 / 8 au S2
- 12 visioconférences de 2h en mathématiques (une par semaine sur 12 semaines) / 8 au S2
- 4 visioconférences de 2h en Histoire-Géographie (2 en Histoire et 2 en Géographie) / 4 au S2
- 2 visioconférences de 2h pour chaque module de l'UE4 Culture commune (à l'exception de la sensibilisation à la recherche (2 visioconférences) / 6 visioconférences au S2
- 5 visioconférences de 2h en LV (**anglais uniquement proposé en FAD**) / 5 au S2
- 6 visioconférences en SVT / 6 en Techno au S2
- 4 à 5 visioconférences en Arts visuels / 6 en Musique au S2
- 5 à 6 visioconférences en EPS / 5 au S2

Chaque visioconférence est l'occasion pour les étudiants de poser directement à l'enseignant concerné les questions face aux problèmes rencontrés lors de leur travail personnel.

Toutes les visioconférences sont enregistrées. Un lien vous est envoyé par l'enseignant à la fin de la réunion, vous permettant de la visionner si vous n'avez pu être présent par exemple ou la visionner de nouveau si vous le souhaitez.

Il va sans dire **qu'un travail personnel régulier et assidu est absolument nécessaire** et attendu des étudiants de cette formation à distance. L'obligation d'assiduité aux visioconférences est également requise comme pour n'importe quel étudiant de l'ESPE.

Par ailleurs, outre les visioconférences, la formation s'appuie sur une plateforme permettant de déposer des documents :

- des cours pré-enregistrés, des vidéos,
- les exercices correspondants mis en ligne,

- les corrigés rédigés et les cours rédigés,
- Les réponses aux questions via le forum (même si vos questions peuvent être aussi posées par mail...)

5. Quelles sont les modalités d'évaluation ?

Vous devez noter qu'il est plus que conseillé pour tous les étudiants de s'inscrire sous le régime spécial études et de venir passer les examens à la fin du semestre (contrôle terminal), sauf pour les disciplines demandant un travail à la maison.

Néanmoins, le choix sera laissé aux étudiants de s'inscrire en contrôle continu ou sous le « Régime Spécial Etudes ». Les modalités d'examens sont les mêmes que celles des étudiants sur site, inscrites dans la maquette du master, qui est consultable sur le site de l'ESPE.

Vous devrez, quel que soit votre régime, **venir de toute façon sur site effectuer les examens finaux en fin de semestre (2 à 3 jours mi-janvier et mi-mai).**

Par ailleurs les étudiants de la FAD bénéficient du **même accès au CRD pour travailler ou emprunter des livres et des documents sur l'un des sites de l'ESPE (Nice, La Seyne ou Draguignan).**

6. Quels sont les outils nécessaires à la formation ?

Il vous faut **une bonne connexion internet**, en filaire si possible, **une webcam et un microcasque**. Il est obligatoire d'avoir ce matériel. Il s'agit d'un engagement de votre part.

Nathalie Beauboucher (ingénieur en pédagogie numérique) se tient à votre disposition en vue de la première visioconférence pour le réglage de votre ordinateur, les essais de casque ou caméra si besoin. **La contacter par mail pour les réglages le plus tôt possible à la rentrée.**

(nathalie.beauboucher@unice.fr)